



Jugement caduque non presentation, puis je refaire une demande

Par **Moi95**, le **08/06/2016** à **15:14**

Bonjour,

Ayant retenté de recoller les morceaux avec le papa quelques mois avant notre rendez vous au tribunal, nous ne nous sommes pas présenter ni l'un ni l'autre le jour de l'audience.

Quelques jours après, le "rabibochage" ne fonctionne pas entre nous et je reçois une décision du tribunal de "jugement caduque" ...

Le jugement était le 1er mars 2016

Que puis je faire ? J'aimerais redéposer une demande de garde.

Merci de vos réponses